

# MEDECINS D'ALGERIE

Prix du numéro : 300 fr.

Abonnements : 3.000 fr.

Le Secrétariat de l'Ordre est ouvert tous les jours de 9 à 12 et de 15 à 18 heures, sauf les jeudi et samedi après-midi et le dimanche. Téléphone 63-67-77. Ch. Postaux : 325-05 Alger

Directeur - Fondateur  
D<sup>r</sup> Roger PLANTEY

MAISON DU MEDECIN  
10, rue Berthezène, Alger

Le Secrétariat du Syndicat est ouvert tous les jours de 9 à 12 et de 15 à 18 heures, sauf le jeudi après-midi et le dimanche. Téléphone : 64-01-33 Ch. Postaux : 403-17 Alger

Pour tout ce qui concerne

l'Administration et la Publicité s'adresser à **Médecins d'Algérie** ALGER, 3, rue Péliissier, ALGER  
Téléphone : 364-53  
Ch. Postaux : 541-07

La Rédaction : Dr G. DANA  
Rédacteur en chef - Maison du Médecin, 10, rue Berthezène, ALGER - Téléphone : 401-33  
Chèques Postaux : 541-07

## SOMMAIRE

### FEDERATION DES SYNDICATS MEDICAUX D'ALGERIE :

#### Nouvelle nomenclature des Actes médicaux.

Attributions à la composition et au fonctionnement des commissions paritaires instituées par l'article 8 du Décret n° 60-451 du 12 Mai 1960 relatif aux soins médicaux dispensés aux Assurés sociaux . . . . .	3	aux Assurés sociaux en matière d'électro-radiologie . . . . .	11
Décret n° 60-644 du 4 juillet 1960 relatif au Contentieux du contrôle technique des praticiens et auxiliaires médicaux et des pharmaciens . . . . .	8	Nomenclature des actes d'électro-radiologie.	12
Décret n° 60-645 du 4 juillet 1960 relatif au tarif des honoraires et frais pour soins		Décret n° 60-646 du 4 juillet 1960 relatif au tarif de responsabilité des caisses de Sécurité Sociale en matière d'électrothérapie . . . . .	25
		Nomenclature générale des actes professionnels des médecins, chirurgiens, dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux ..	29

# HEPAX

AZOTEMIE - HYPERCHOLESTEROLEMIE - HYPERGLYCEMIE - FOIE COLONIAL  
CURES de DIURESE - DERMATOSES

P. cl. 3

1 à 2 cuil. à café dans un verre d'eau au lever et au coucher

Lab. U.P.S.A. - AGEN (L.&G.) - PARIS (17e) - 37, rue des Acacias.